



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



ELEMENTS DE SYNTHÈSE SUR LA SESSION 2017 DE L'EAF

La synthèse réalisée sur la session de 2016 a bénéficié de retours très favorables. Elle a permis de répondre à nombre de questions que se posent les enseignants, elle a irrigué les réflexions d'équipe et le travail pédagogique.

Ce nouveau document qui dresse un bilan de la session 2017 ne se substitue pas au précédent, qui restera comme lui accessible en ligne sur notre site. Il en réactualise certains points au regard des changements constatés d'une année à l'autre. Surtout, il le complète.

Il s'appuie comme l'an dernier sur les bilans établis par les professeurs relais mais aussi sur l'examen des fiches d'interrogation orale et des lots de copies de 17 jurys réunis sur un des centres.

Remarques liminaires

Les professeurs relais ont été reconduits dans les missions qui avaient été les leurs l'an dernier. Ils ont tous exprimé le plaisir des échanges qu'ils ont pu mener avec vous, la confiance qui s'est établie et la qualité de votre accueil.

Ils ont relayé non seulement des observations d'ordre pédagogique, mais aussi toutes vos demandes, vos remarques, vos difficultés. Ils ont témoigné, toujours, de votre engagement et de votre professionnalisme.

Nous souhaitons remercier chacun, professeurs relais et examinateurs, tous garants de la réussite de cette épreuve.

Les résultats de l'épreuve 2017

Nous vous présentons, ici, les résultats de l'épreuve pour cette session 2017.

Séries générales	Moyenne de l'écrit	Moyenne de l'oral
ES	10,82	12,58
L	11,41	12,75
S	11,25	13,38
Séries technologiques		
ST2S	10,58	11,41
STI2D	10,28	11,33
STD2A	12,09	13,27
STL	11,22	12,11
STMG	10,28	11,07
Musique et danse	14,44	17,00
Hôtellerie	11,10	11,04

Rappel des résultats depuis 2014

Séries générales	ECRIT					ORAL			
	2014	2015	2016	2017		2014	2015	2016	2017
ES	10.2 2	10.4 1	10.4 8	10,8 2		12.01	12.06	12.28	12,5 8
L	10.5 9	11.2 2	11.0 9	11,4 1		12.32	12.75	12.14	12,7 5
S	10.5 1	10.8 9	11.0 5	11,2 5		12.75	12.82	13.02	13,3 8
Séries technologiques									
ST2S	11.1 7	11.1 1	10.3 0	10,5 8		11.73	12	11.36	11,4 1
STI2D	9.87	10	10.4 5	10,2 8		10.95	11	11.76	11,3 3
STD2A	11.5 0	10.6 0	11.0 5	12,0 9		12.46	13.12	13.74	13,2 7
STL	10.1 2	10.5 7	10.8 9	11,2 2		11.17	11.49	11.45	12,1 1
STMG	10.1 9	10.1 5	10.3 5	10,2 8		11.02	10.64	11.35	11,0 7

Musique et danse	13.38	13.64	10.64	14,44		16	11.91	14.62	17,00
Hôtellerie	10.74	10.79	10.83	11,10		12.32	11.76	12.53	11,04

La consolidation des résultats observée l'an dernier se confirme pour l'ensemble des séries générales. Elle est plus nuancée dans les séries technologiques.

L'écrit

Nous ne reviendrons pas sur tous les exercices de l'épreuve écrite. Cependant la réponse à la question de corpus appelle un certain nombre de remarques.

En effet, l'échantillonnage observé se caractérise par des variables importantes dans les critères d'appréciation et leur formulation. Si la majorité des appréciations rendent compte de façon synthétique et précise de la réponse du candidat, certains correcteurs ne mettent pas d'appréciation pour la réponse à la question (2 sur 17). Dans d'autres cas, les réponses restent très générales et se répètent d'une copie à l'autre : un examinateur note de façon presque systématique : « trop peu de réflexion à la réponse concernant la question sur corpus ». Un examinateur note sur la plupart des copies qui lui ont été confiées, pour les différents exercices : « les attendus de l'exercice ne sont pas atteints » sans préciser quels sont ces attendus. D'autres reprochent aux candidats ne pas donner une réponse complète. « Réponse incomplète » constitue ainsi parfois la seule appréciation. Rappelons que dans les éléments de correction, il est précisé chaque année **qu'une réponse exhaustive ne peut être demandée, et qu'on ne peut « attendre d'un candidat qu'il aborde tous les éléments de réponse proposés. »** Ce qu'on peut observer aussi dans un lot de copies, c'est que toutes les appréciations de l'examineur pointent uniquement les faiblesses de la réponse.

L'appréciation de la réponse à la question de corpus est indispensable ; elle en cerne les réussites et les limites qui peuvent apparaître.

Au-delà de ce constat, nous voudrions attirer l'attention plus précisément sur des éléments d'évaluation qui se retrouvent aussi bien dans la question de corpus que dans le commentaire.

Le premier est l'exigence systématique de procédés stylistiques, en particulier pour la réponse à la question de corpus.

« Où sont les procédés ? », note en guise d'appréciation un correcteur. « Vous utilisez trop peu de procédés », commente un autre. Une excellente réponse reçoit ainsi une note de 3,5/4 avec cette remarque : « TB étude (oubli de quelques procédés toutefois) ».

Ces appréciations suscitent réflexion pour trois raisons :

- a. **Les procédés stylistiques n'apparaissent pas comme une compétence à évaluer en soi.** Rappelons le texte officiel : *Une ou deux questions portant sur le corpus et appelant des réponses rédigées peuvent être proposées aux candidats. Elles font appel à leurs compétences de lecture et les invitent à établir des relations entre les différents documents et à en proposer des interprétations.*
- b. **La finesse d'une analyse ne se mesure pas au nombre de procédés qui sont relevés ou à leur rareté.** Et inversement, le relevé de procédés ne garantit pas la subtilité de la réponse. Une analyse, valant par l'aptitude à la conceptualisation, l'acuité de la confrontation peut même ne pas avoir à rencontrer d'éléments stylistiques.

Prenons, pour exemple, telle page d'universitaire qui commente le personnage de Chabannes dans *La Princesse de Montpensier* : « Voilà comment l'amour conduit un homme d'une exceptionnelle qualité morale à trahir doublement son meilleur ami, à la fois par sa propre passion et par l'aide qu'il apporte à celle de son rival quasiment jusqu'à la consommation de l'adultère. Et comment l'amour en a fait une victime de la maîtresse, de son rival et de son meilleur ami qui le croit plus coupable qu'il n'est. » (*Lectures de madame de Lafayette*, PUR, 2015) La profondeur de vue dans cette analyse est rendue par la concision de l'expression. Elle ne nécessite pas, en l'occurrence, le recours à des procédés. Même le commentaire de la dernière phrase de la nouvelle de madame de Lafayette (« Elle mourut en peu de jours, dans la fleur de son âge, une des plus belles princesses du monde, et qui aurait été sans doute la plus heureuse, si la vertu et la prudence eussent conduit toutes ses actions. ») glisse sur les éléments stylistiques pour mettre l'expression en regard de la nouvelle: « La dernière phrase explicite

l'amère ironie qui est à la base du récit : au moment de sombrer dans la mort, les perfections s'accroissent dans une hypothétique idéalité dont l'œuvre entière était la dénégation. »

- c. Le sujet donné en série S et ES (*Les personnages de ces romans sont-ils touchés de la même manière par l'univers fictif qu'ils découvrent ?*) rendait même bien délicat voire acrobatique, forcé, donc inapproprié, le recours à l'analyse des figures de style. Le sujet supposait non une micro-lecture, mais un recul, une distanciation où s'appréciaient une compréhension globale, un degré d'abstraction où l'analogie prenait tout son sens.

L'inconvénient même d'une correction qui sollicite systématiquement, mécaniquement, du candidat des relevés de procédés, c'est qu'elle méjuge parfois une réponse, puisqu'elle la lit à ce seul prisme.

Elle s'éloigne aussi du sens de notre discipline où les procédés concourent à un enjeu plus haut : s'efforcer de décrire comment le travail de l'écriture interroge le monde, construit le sens et, particulièrement pour la poésie, ausculter la réinvention de la langue, sa « matérialité sensible » (BO n°9).

En revanche, on ne saurait sanctionner un candidat sous prétexte qu'il s'appuie trop sur des figures de style, de même qu'on ne peut exiger une justification explicite systématique du procédé. Un candidat rédige son commentaire ainsi qu'on le lui a appris, et l'évaluation doit cerner en priorité ce qui est réussi. La centration de l'évaluation sur des aspects particuliers peut faire perdre de vue la réussite globale.

La deuxième dérive, liée à la précédente, est le reproche, parfois très rapide, adressé au candidat de paraphraser le texte.

Il se présente avec une certaine fréquence dans le commentaire. Or, la paraphrase, et nous le disions déjà dans la synthèse de l'an dernier, en tant qu'opération de reformulation, est une étape souvent nécessaire dans le commentaire, que l'on trouve dans les meilleurs ouvrages. Elle engage l'analyse de laquelle elle ne peut se dissocier. Cette entrée est malheureusement parfois refusée au candidat.

Dans le même ordre d'idées, on sera conscient que les registres, eux aussi, sont un outil parmi d'autres, qui ne saurait devenir le critère de lecture et donc d'évaluation.

Justement le constat est qu'ils sont parfois prévalents dans les attentes. Pourtant, pour peu que l'on revienne au *Programme de l'enseignement commun de français en classe de seconde et de première* (BO spécial n°9 du 30 septembre 2010) le mot *registre* n'apparaît qu'une fois à propos des réécritures :

On aborde dans cette étude les questions de genre, de **registre** et d'intertextualité et on travaille sur les phénomènes de citation, d'imitation, de variation et de transposition.

Les définitions des épreuves de français les mentionnent à propos du sujet d'invention :

Elle peut s'exercer dans un cadre argumentatif :

- article (éditorial, article polémique, article critique, droit de réponse...);
- lettre (correspondance avec un destinataire défini dans le libellé du sujet, lettre destinée au courrier des lecteurs, lettre ouverte, lettre fictive d'un des personnages présents dans un des textes du corpus, etc.);
- monologue délibératif ; dialogue (y compris théâtral) ; discours devant une assemblée ;
- récit à visée argumentative (fable, apologue...).

Mais, lorsqu'elle concerne le genre narratif, elle peut s'appuyer sur des consignes impliquant les transformations suivantes :

- des transpositions : changements de genre, de **registre**, ou de point de vue ;
- ou des amplifications : insertion d'une description ou d'un dialogue dans un récit, poursuite d'un texte, développement d'une ellipse narrative...

En regard, combien de fois le mot *humaniste* revient-il dans les programmes ?

Aborder les registres, et cette démarche est nécessaire, c'est étudier ce qu'un texte emprunte à un autre (tragédie, comédie, épopée, conte, satire) pour le détourner, enrichir ses effets de ce palimpseste, créer des échos. C'est, non le faire entrer dans des cases, mais entrer dans la singularité d'une œuvre et dans

l'écriture, manier les variations. C'est savoir que les registres ne sont qu'un outil parmi d'autres qui n'est pas exigible.

La lecture d'une copie est l'engagement dans le mouvement de pensée qu'elle propose sans lui imposer *a priori* un filtre sélectif en particulier.

C'est la raison pour laquelle il importe de laisser au candidat la possibilité d'avoir une lecture personnelle du texte, ce qu'on lui refuse parfois, au motif qu'il s'écarte de la juste compréhension du texte, ou qu'il n'est pas totalement convaincant. L'épreuve du commentaire, dans ses principes, en appelle précisément à la subjectivité du candidat, sollicite son expérience de lecteur. La lui refuser, c'est aussi refuser le propre du texte littéraire.

Le monde que produit le texte littéraire narratif est un monde incomplet, même si certaines œuvres proposent des mondes plus complets que d'autres. Il serait plus juste de parler de fragments de mondes, constitués de parties de personnages et de dialogues, où des pans entiers de la réalité font défaut. Et, point essentiel, ces défaillances du monde ne tiennent pas à un défaut d'information que le travail de recherche, comme en histoire, peut espérer combler un jour. (...) Le texte n'est pas lisible pour le lecteur lui donne sa forme ultime par exemple en imaginant, consciemment ou inconsciemment, une multitude de détails qui ne lui sont par fournis. (...) Il n'existe pas de texte littéraire indépendant de la subjectivité de celui qui le lit. (...) C'est le lecteur qui vient achever l'œuvre et refermer le monde qu'elle ouvre, et il le fait chaque fois de manière différente.

Pierre Bayard, *Qui a tué Roger Ackroyd*, Editions de minuit, 1998, p. 127-

128

L'oral

Les descriptifs

Les recommandations sur les descriptifs ont été largement suivies. Le nombre de descriptifs reliés ou agrafés, ou disposés dans des pochettes à vue, a sensiblement augmenté, ce qui en fait un objet aisément maniable par les collègues. Le soin qui a été apporté à leur mise en œuvre doit être souligné : dans leur organisation, ils joignent de façon claire les textes étudiés qui sont distingués des documents complémentaires ; d'un point de vue pédagogique, ils

proposent des problématiques de séquences claires servant de point d'entrée stimulant et éclairant pour les groupements et les œuvres intégrales.

Il reste, de façon marginale, des descriptifs dont l'usage est rendu délicat ou difficile ou qui prêtent à interrogation. Selon le recensement établi par un des professeurs relais :

- Ils se présentent sous forme de feuilles libres glissées dans des pochettes.

A titre d'exemple, dans un des centres des Alpes Maritimes, sur les 21 descriptifs, 17 sont bien présentés agrafés, reliés ou organisés dans un porte-vue. Mais trois se présentent sous la forme d'une chemise à rabats comportant les séquences rangées dans des chemises. Et deux autres sous la forme d'une liasse de feuilles dans une chemise A4, dont le maniement est extrêmement malaisé.

- Ils ne distinguent pas les textes des lectures analytiques des lectures cursives
- Ils sont incomplets : certains textes ont été omis, ou bien les candidats présentent un descriptif différent de celui du professeur, en particulier pour les documents complémentaires.
- Certains des documents sont difficilement lisibles ou photocopiés à l'envers.
- De façon rare mais notable, ils comportent des erreurs d'attribution (*Le Radeau de La Méduse* attribué à Delacroix par exemple) qui faussent d'emblée le discours du candidat et dévaluent sa prestation.
- Un dernier cas de figure est celui de descriptifs disproportionnés : une première séquence longue, avec de nombreux textes complémentaires et une dernière séquence très courte, avec très peu de documents qui ne permettent plus un échange constructif dans l'entretien : ce déséquilibre affecte le respect de l'équité entre les candidats interrogés sur ces séquences disparates.

Ces observations confirment le conseil formulé l'an dernier de construire le descriptif dès le début de l'année avec les élèves pour qu'ils en comprennent les enjeux, la cohérence, et s'en emparent comme d'un outil, pour qu'ils perçoivent aussi le lien entre le texte qu'ils commentent et la problématique de la séquence que parfois ils semblent découvrir. Elles appellent aussi à engager l'entrée dans les textes le plus tôt possible, dans un projet pédagogique attentif à la maîtrise du temps.

L'exposé

La conception des questions pour l'exposé est exigeante : elle demande, nous en avons conscience, beaucoup du temps, et il est parfois difficile d'évaluer la réception qu'en aura le candidat. Le travail accompli lors de la session 2017 marque un net progrès par rapport à 2016 : en effet, à la suite de nos recommandations, la part des questions très formalistes a nettement réduit.

Un professeur relais salue l'accessibilité et la subtilité des questions dans son centre. Ainsi sur un extrait du roman de Maylis de Kerangal, *Réparer Les vivants*, l'examineur propose : « Portraits croisés du médecin et des parents : comment vivent-ils ce moment de vérité ? ». Une telle question permet une réelle réappropriation du texte par le candidat ; elle est stimulante et montre que la littérature fait sens, qu'elle explore le réel et engage notre humanité. Elle rend honneur au texte et à l'intelligence du candidat. Elle légitime l'épreuve.

S'il reste encore des questions du type : « Par quels procédés d'écriture, Césaire parvient-il à traduire la laideur ? », elles deviennent tout à fait isolées.

Constatons toutefois que le caractère très limitatif de certaines questions en rend le traitement difficile par le candidat.

Elles sont axées sur un élément :

Sur un mouvement littéraire

Sur « l'Albatros » de Baudelaire : dans quelle mesure peut-on dire que Baudelaire rompt avec le romantisme dans ce poème ?

La question est à la fois très ciblée et d'une grande difficulté. Le candidat n'a pu répondre que brièvement et a reçu une note faible.

Sur un procédé littéraire

Sur « L'épithaphe Villon » : quelles images emploient les personnages du poème ?

Le candidat a parlé trois minutes.

Sur la structure du récit

Sur « Les animaux malades de la peste » de La Fontaine :
quelles sont les structures du récit et quelles valeurs ont les
parties discursives ?

*Le terme discursif peut être difficile à comprendre et sur la
structure du récit, l'examineur a reproché au candidat de
dégager le schéma narratif au motif qu'il n'était pas approprié
au niveau du lycée.*

Sur le texte de Pascal intitulé « Disproportion de l'homme » :
quel est le plan du texte ?

*L'examineur sanctionne par une note très faible « un exposé
court et peu convaincant ». Mais pouvait-il en être autrement ?
Le périmètre de la réponse est étroit.*

L'entretien

En ce qui concerne l'entretien, nous souhaiterions répondre à deux
questions.

La première nous a été posée en réunion d'entente, et l'examen des
fiches d'interrogation la suscite aussi : **peut-on interroger dans
l'entretien le candidat sur d'autres séquences que celle d'où
provient l'extrait ?**

Selon le texte officiel, l'examineur oriente la réflexion du
candidat vers « l'œuvre intégrale ou le groupement d'où le texte a
été extrait », « l'objet d'étude ou les objets d'étude en relation
avec le texte qui vient d'être étudié. »

Cela signifie que l'examineur va d'abord et prioritairement
interroger le candidat sur la séquence en lien avec l'extrait sur
lequel a porté l'exposé. Mais il n'a pas à s'interdire d'autres
rapprochements, parce qu'il n'est pas possible de cloisonner les
savoirs et qu'au contraire, le projet pédagogique conçu par le
professeur de lettres l'amène à composer un descriptif où les
séquences se complètent, parfois se font écho. Au cours de
l'entretien, l'échange se développe selon une dynamique propre,
authentique, qui approche celle, idéale, de la conversation lettrée.
Il ne doit pas verser dans un excès inverse et devenir une
interrogation qui va rebondir sur la plupart des objets d'étude,

pour vérifier si le candidat n'a pas fait d'impasse. Pour donner des repères précis, on s'accordera à dire que les questions de l'entretien peuvent dépasser le cadre du groupement ou de l'œuvre intégrale, sans dépasser un total de trois séquences.

Tout aussi délicate pour le candidat, et réductrice, est la pratique qui consiste à interroger un candidat sur des points de cours : sur tous les mouvements littéraires du XVIème au XIXème siècle ou autre cas de figure rencontré ici et là : « les différents registres », sur les « procédés poétiques ». Car les questions formelles reviennent parfois en force dans l'entretien au détriment des autres approches des textes, et de leurs multiples aspects. C'est limiter l'échange oral sur la littérature à une approche strictement typologique ou technique, oublieuse des enjeux véritablement littéraires, sensibles et anthropologiques de la littérature. **C'est déroger aux attendus de l'épreuve qui précise que l'examineur « veille à ne pas exiger du candidat la récitation pure et simple d'une question de cours ; il cherche au contraire :**

- à ouvrir des perspectives ;
- à approfondir et à élargir la réflexion,
- à apprécier l'intérêt du candidat pour les textes qu'il a étudiés ou abordés en lecture cursive ;
- à tirer parti des lectures et activités personnelles du candidat. »

S'il évalue aussi des connaissances, ce sont « des connaissances du candidat sur l'œuvre ou l'objet d'étude. »

Une démarche d'interrogation focalisée sur des éléments formels ou des savoirs ciblés va à l'encontre de la mise en œuvre demandée des programmes. Pour exemple :

Le personnage de roman, du XVIIème siècle à nos jours

BULLETTIN OFFICIEL spécial n°9 du

septembre 2010

L'objectif est de montrer aux élèves comment, à travers la construction des personnages, le roman exprime **une vision du monde** qui varie selon les époques et les auteurs et dépend d'un contexte littéraire, historique et culturel, en même temps qu'elle le reflète, voire le détermine.

Le fait de s'attacher aux personnages permet de partir du mode de lecture qui est le plus courant. On prête une attention particulière à ce que disent les romans, aux modèles humains qu'ils proposent, aux valeurs qu'ils définissent et aux critiques dont ils sont porteurs.

Dans cette appréhension de l'univers de la fiction, on n'oubliera pas que la **découverte du sens passe non seulement par l'analyse méthodique des différents aspects du récit qui peuvent être mis en évidence (procédés**

narratifs et descriptifs notamment), mais aussi par une relation personnelle au texte dans laquelle l'émotion, le plaisir ou l'admiration éprouvés par le lecteur jouent un rôle essentiel.

Rappelons enfin que l'entretien n'est pas destiné à refaire l'exposé avec le candidat. Si la première ou la deuxième question naissent spontanément du texte, très vite on parvient à une ouverture vers la séquence. Pour tout commentaire sur l'entretien, après un exposé pourtant évalué de façon flatteuse, un examinateur note : « Les questions ont permis d'éclaircir les points oubliés pendant l'entretien. » Cet examinateur s'est placé dans une attente d'exhaustivité par rapport à l'exposé ; il renonce à l'ouverture réflexive attendue dans l'entretien.

Les appréciations

Lorsqu'on observe, sur l'échantillon des 17 jurys, la façon dont les fiches d'interrogation orale sont renseignées, on note une grande disparité. La grande majorité des fiches se signalent par leur clarté et leur précision : elles permettent de percevoir la façon dont l'oral s'est déroulé, et les différentes compétences évaluées.

Certains bordereaux sont toutefois extrêmement succincts. Un examinateur note ainsi pour seule appréciation de l'exposé : « Exposé convenable ». Dans un certain nombre de cas, les questions posées lors de l'entretien ne figurent pas non plus sur la fiche d'interrogation alors qu'elles doivent y être notées.

Rappelons que nombre de candidats demandent copie de leur bordereau et que la loi du 8 juillet 2013 impose la nécessité d'une « évaluation positive, claire, lisible ».

L'appréciation doit permettre de rendre compte de la prestation et de justifier la note.

Dans certains cas, l'appréciation dissone avec la note. Ou deux appréciations presque similaires donnent lieu à des notes différentes.

Sur les fiches d'interrogation du même jury	
Exposé partiel et court. Quelques éléments rhétoriques. Pas de conclusion.	3/10
Exposé trop court. Assez pertinent. Conclusions erronées.	5/10

Exposé sans queue ni tête. Ne répond pas du tout à la question.	4,5/10
---	--------

Sur un certain nombre de fiches d'interrogation orale, les appréciations de l'entretien portent seulement sur la restitution de connaissances. Or, ne l'oublions pas sous l'effet de la fatigue ou d'une pratique répétée, le texte officiel fixe un ensemble de compétences à évaluer plus vaste. Il stipule aussi la valorisation « les éléments de réussite plutôt que les éléments de carence ».

Parvenus au terme de cette synthèse, nous souhaitons qu'elle puisse vous apporter non seulement des réponses techniques à vos interrogations, mais qu'elle inscrive en filigrane une haute conception de la lecture, qui ne peut être une seule identification d'éléments de sens et de procédés dont le but serait le figement du sens et des catégories. Tension entre reconnaissance et inattendu, la lecture est une ouverture renouvelée, faite de reconfigurations, toujours inachevée, toujours plurielle. Au professeur la mission de maintenir cette double postulation où les subjectivités se rencontrent, s'objectivent sans se superposer totalement, à l'examineur de savoir lire ou entendre ce qui se dit ou s'écrit dans une copie, ce qui y fait voix.

Si l'épreuve et sa préparation pouvaient être pour l'élève non la fin des livres, mais une authentique expérience littéraire vécue comme un élan, nous parviendrions tous à la plus éclatante des réussites.

Le collège des inspecteurs vous renouvelle ses remerciements appuyés pour votre engagement marqué tout au long de la session.

Sa gratitude s'adresse aussi à tous ceux, professeurs et coordonnateurs qui, par leurs questions, leurs observations et leurs analyses approfondies, ont rendu possible cette synthèse.

